

La répression et son petit monde

Quelques réflexions pour ne pas faire d'un thème particulier un point isolé

2012

Table des matières

Dans le vif du sujet : « répression et anti-répression »	4
Répression, Etat et rapports sociaux	5
Anti-répression et solidarité	6

Aujourd'hui, le constat que nous vivons sous le règne de la séparation est plutôt partagé, et n'a rien de bien original. Les analyses qui pointent ce mécanisme ne manquent pas, même si les partisans de l'économicisme tendent encore à le réduire à sa plus simple expression. Surtout, chacun, chacune éprouve profondément et au quotidien à quel point l'organisation sociale qui repose sur tant de séparations contribue à nous rendre étrangers les uns aux autres ainsi qu'à nous-mêmes, combien elle nous mutile de/avec notre environnement, combien la division du temps, de l'espace, des activités participe de la dépossession individuelle et généralisée. Il est donc logique que des discussions portent sur comment battre en brèche cet état de choses, en réfléchissant aux éventuels liens à créer entre celles et ceux qui vivent cette nécessité, mais aussi aux manières d'aborder et de relier sans les hiérarchiser les divers aspects de la domination. Car en fin de compte, le but n'est-il pas d'en finir avec les misères qu'elle engendre ?

Pourtant, tout n'est pas si simple, et il n'est pas rare que des luttes qui se veulent radicales reproduisent assez vite certaines formes de morcellement. C'est par exemple le cas lorsque des catégories inhérentes au système que nous souhaitons voir disparaître sont reprises telles quelles, notamment comme point de départ d'un possible commun. Comme si faire des travailleurs, des précaires, des prisonniers, des sans-papiers ou autres « sans » d'hypothétiques sujets de lutte ou de transformation sociale ne correspondait pas justement à ce qu'on aimerait faire de nous : une juxtaposition d'identités parcellaires enfermées dans différentes cases, bien que poreuses et perméables. Même si ces définitions sont liées à des situations sociales bien réelles, elles n'en réduisent pas moins des individus aux seules positions que la société leur assigne, et ne disent en tout cas rien de qu'ils sont, font, veulent ou ne veulent pas.

Alors, plutôt que de reproduire à l'infini ces catégories, parfois érigées en identités, ne serait-il pas possible de s'associer sur la base d'un commun qui dépasserait la condition particulière faite à chacun ? Un commun qui ne serait certainement pas un Tout, mais pourrait s'incarner en négatif comme en positif dans des refus, des désirs, des idées partagées et portées par chacun. Approfondir ces aspects contribuerait sans doute à sortir de la dichotomie intériorité/extériorité inhérente à tout sujet/identité, mais aussi à avancer vers des projets en tension avec nos aspirations réelles, comme par exemple cette volonté farouche d'en finir avec toutes les cases et cages auxquelles nous nous heurtons (frontières, enfermement, salariat ...).

Un autre frein à la remise en cause de toutes les séparations qui nous sont imposées réside certainement aussi dans le fait de concevoir nos luttes comme étant nécessairement partielles. Or, plus un terrain de lutte sera d'emblée défini étroitement, et plus lui seront imposées des limites difficiles à dépasser, tant au niveau des échos qu'il pourrait rencontrer, que de la remise en question de l'ensemble de ce système social. Les sauts qualitatifs – qui ne sont pas nécessairement quantitatifs – sont certes toujours possibles, mais il reste alors indispensable que celles et ceux qui les souhaitent oeuvrent réellement à ce que la lutte ne tourne pas sur elle-même, ou ne se focalise pas sur les seuls objectifs considérés à tort ou à raison comme plus facilement et rapidement atteignables. Dans une perspective émancipatrice, pourquoi en effet détacher arbitrairement les « besoins » (plus ou moins immédiats selon les critères) des envies et des désirs qui les accompagnent ? Pourquoi devrait-on maintenir une quelconque ambiguïté sur ce que nous pensons du fonctionnement de ce système, et l'antagonisme que nous souhaitons lui opposer ? Au nom de quoi se mettrait-on à défendre ou à revendiquer des miettes, au lieu de porter un possible commun, comme par exemple le dégoût de l'exploitation et de l'esclavage salarié et le goût du sabotage de ce monde ; la critique de l'urbanisme concentrationnaire et les débrouilles offensives qui en découlent ? Pourquoi isoler certaines parties d'un tout qu'il ne s'agit ni de réformer ni d'humaniser, mais bien de détruire ?

Bien sûr, libre à chacun d'attaquer le monstre des rapports aliénés par les angles qui lui paraissent les plus propices ou lui tiennent le plus à coeur. Cependant, c'est de la manière de porter ces attaques – évidemment liée aux pourquoi – que dépendra aussi leur dimension subversive. C'est à partir de là que se posent toute une série de questions (aux conséquences éminemment pratiques) quant aux objectifs que nous nous proposons d'atteindre, aux moyens que nous pensons adéquats, ce à quoi nous aspirons et ce que nous espérons développer à plus ou moins long terme, à nos perspectives générales en somme. Il s'agit là de questions essentielles qui font partie de la lutte pour nous réapproprier nos vies, et pas de simples jeux d'esprit. En outre, les réponses que chacun, chacune y apporte au quotidien comme dans n'importe quelle lutte particulière, pourraient bien constituer une base pour dépasser les fausses séparations.

Bien sûr, le but n'est pas de tenter d'unifier ce qui, pour de vraies raisons de fond, comme des visions ou des perspectives antinomiques, s'avèrerait inconciliable. Cela ne pourrait d'ailleurs s'opérer qu'au prix de concessions d'ordre politiques ou de renoncements essentiels. L'idée serait plutôt de chercher et de nouer des complicités à l'intérieur de parcours de lutte contre l'autorité et ce qu'elle veut nous imposer.

Dans le vif du sujet : « répression et anti-répression »

Liée à la survie ou aux désirs inassouvis de vivre libres, la répression s'impose sous bien des formes. Vue l'étendue des répressions qu'exerce ce système à travers tous ses rouages et des pressions quotidiennes que produisent l'ensemble des rapports sociaux – dont nous sommes partie prenante et que nous reproduisons aussi – il y a de quoi faire... En ce sens, lutter contre la répression et ce qui la sous-tend ne consiste ni plus ni moins qu'à se battre contre l'ensemble des rapports de domination et pour la liberté. Mais ce n'est généralement pas ce que l'on entend par là.

Si la répression fait certes partie du quotidien, c'est aussi une question qui se pose immédiatement dans toute lutte, particulièrement lorsqu'elle ne fait pas mystère de sa volonté de bouleversement social. Tenter d'oeuvrer directement à la destruction de ce système nous expose à ses foudres, comme quelques affaires nous l'ont rappelé ces dernières années en France. Ce qui est le lot habituel dans d'autres pays, c'est-à-dire une répression spécifique contre des idées et des actes menaçant et visant à renverser l'ordre établi, est donc à nouveau à l'ordre du jour.

Dans les deux cas pourtant, qu'il s'agisse du quotidien de la domestication ou des luttes particulières, c'est de la manière dont on analyse la répression en général que découle comment on décide de l'affronter publiquement. Avec les conséquences très pratiques que cela ne manque pas d'avoir.

Se focaliser uniquement sur tel ou tel outil répressif (l'ADN, le flash-ball, l'énième loi « sécuritaire » ...) alors que l'arsenal déjà fourni ne cesse de s'agrandir, revient souvent à se placer sur le terrain défini par l'Etat. C'est ainsi le cas lorsque l'étude technique de certaines « innovations » ou perfectionnements supplante l'analyse des contextes dans lesquels ils s'insèrent et plus encore quand la contestation se borne à réclamer leur abolition, ouvrant grand la voie au réformisme. Cela peut aussi passer par le fait de reprendre des catégories créées par d'autres, si ce n'est pour les revendiquer, tout au moins en s'y attachant exagérément. On pourrait citer pêle-mêle les « délinquants de banlieue », les « terroristes », les « militants » ou les « membres » de telle ou telle « mouvance ». Personne n'a le monopole de certaines pratiques offensives, à moins de nier la dimension sociale des illégalismes. Plus généralement, attaquer la répression par le plus petit bout de la lorgnette ne permet guère d'élargir le champ d'intervention vers une remise en cause de la Loi en soi. De même, considérer comme inacceptable telle ou telle répression particulière amène presque inévitablement à tenter d'en démontrer le caractère infondé ou injuste – en mettant notamment en avant l'innocence ou quelque prétendue déviation du droit.

Les cris d'orfraie qui reviennent régulièrement à propos d'une soi-disant « criminalisation du mouvement social » en sont un exemple banal. La « légitimité » des accusés ou de certains actes devrait manifestement découler de leur caractère « militant » ou du contexte de lutte – avec la carotte qu'un grand nombre de participants constituerait en plus une circonstance atténuante. Cela signifie-t-il que des individus ou des pratiques qui ne rempliraient pas ces conditions seraient légitimement condamnables ? A force d'insister sur l'aspect collectif d'un mouvement ou celui partagé d'une pratique à des moments donnés, ne finit-on pas par découper la conflictualité en petites tranches plus digérables par la répression, et surtout par ignorer une grande partie de l'antagonisme, celle pratiquée quotidiennement de manière diffuse, qui a ses raisons propres et utilise tous types de moyens liés à l'imagination et la détermination ?

Un autre exemple de cet enfermement sur le terrain de l'Etat est la polarisation sur certains types de procédures (comme l'anti-terrorisme) vues comme des exceptions, ce qui revient à reconnaître, ne serait-ce qu'en creux, la loi, la justice et l'ordre « normal » qui les sous-tend. Il n'est pas étonnant dans cette logique que les médiations institutionnelles classiques (partis, syndicats, médias...) soient utilisées pour s'adresser à l'Etat, puisque celui-ci, mis face à ses responsabilités, serait supposé rectifier ses abus ou les erreurs de ses serveurs. Tout se passe donc comme si, au nom de l'urgence et d'une certaine « gravité de la situation », on pouvait soudain évacuer la question du fonctionnement de ce système, mettre en avant les libertés formelles qu'il est censé garantir, jouer

sur l'indignation voire la récupération citoyenne, quitte à réhabiliter de fait l'idée de démocratie, de délégation et de représentation.

Ce type de réflexes antirépressifs, même quand leurs intentions ne sont pas strictement politiques, n'en neutralisent pas moins toute portée subversive. Ils se produisent aussi et surtout, au-delà de chaque cas particulier, quand la répression est vécue comme un moment séparé, une sorte de parenthèse où toutes les contradictions seraient abolies. Et c'est ainsi que l'action directe peut allègrement cohabiter avec des stratégies opposées, finissant toujours par être instrumentalisée à leur profit, et qu'on pourrait utiliser en soutien n'importe quels larbins de la domination et les pompiers de service (élus, prêtres, partis ou syndicats, peu importe). Cette logique démocrate du tout compatible tant qu'on reste raisonnables, contribue précisément à intégrer la contestation, à éliminer le dissensus et participe à ce que l'Etat puisse atteindre ses objectifs de contention. Un tel renversement est particulièrement troublant et criant quand l'une des prétentions de départ était la remise en cause de l'ordre existant.

Répression, Etat et rapports sociaux

Une autre manière d'affronter la question pourrait à l'inverse consister à ne pas faire de la répression une exception à l'ordre de ce monde, y compris quand elle frappe de manière spécifique celles et ceux qui sont déterminés à saper ses bases.

Même en ne s'intéressant qu'aux seuls appareils policier, judiciaire et carcéral, il est difficile de ne pas se rendre compte de tous les moyens dont ils disposent et font usage pour maintenir et préserver l'ordre social. Que ce soit pour défendre la sacro-sainte propriété, le monopole de la violence, les valeurs et les normes dominantes érigées en lois, l'Etat s'est donné depuis belle lurette les moyens de contrôler, de menacer et de punir ; et il ne s'en prive pas. On ne peut donc attaquer fondamentalement ces piliers de la société sans mener une critique directe de l'Etat en soi, dont la seule existence signifie la répression des désirs et volontés individuelles au nom de quelque intérêt supérieur ou d'un supposé « bien commun ». Un aspect trop souvent absent lorsque le combat s'arrête plus ou moins volontairement sur les expressions visibles de la police (qui ne se réduit pas aux seuls uniformes), de la justice (qui couvre un champ plus large encore que tous les codes pénaux) et de la prison (si présente au delà des murs).

De même, on ne peut séparer une fois de plus ce qui va intrinsèquement de pair, c'est-à-dire l'aspect nécessairement coercitif de l'Etat de son côté prétendument « social », comme si cet aspect ne faisait pas partie intégrante de l'ensemble de sa gestion, comme s'il ne modelait et n'envahissait pas les écoles, les lieux de travail, les organismes sociaux et tous les endroits où nous habitons.

L'écrasement que nous subissons et contre lequel il s'agit de lutter est aussi un rapport social. A trop insister parfois sur la coercition et tous ses instruments, on en vient facilement à exagérer ses effets – déjà énormes – par rapport aux possibilités de les affronter, mais on risque surtout de passer à la trappe d'autres mécanismes sociaux qui travaillent largement à la pacification (notamment dans les systèmes démocratiques) et qui reposent aussi sur diverses formes de consentement, d'adhésion et de participation.

En réalité, la question n'est pas de refuser a priori toute lutte qui prendrait telle ou telle structure ou processus répressif comme point de départ dans l'attaque de ce monde, mais de faire en sorte que l'ensemble des dimensions posées ici soient présentes. Pour ne pas détacher la répression de la critique de l'Etat dans son ensemble, et ne pas réduire non plus cette dernière à des dispositifs séparés des rapports sociaux, on pourrait par exemple aborder la question de la prison sociale, qui ouvre de vastes débouchés théorico-pratiques et des possibilités d'approfondissement.

Remettre en cause toutes les prisons implique en effet de se pencher sur les mécanismes de contrôle et d'enfermement qui traversent l'ensemble de la société. En ne se concentrant plus uniquement sur un aspect particulier de la gestion carcérale ou sur la mise en place de nouveaux dispositifs répressifs ou de surveillance, on peut dans un même mouvement se saisir des codes moraux et sociaux qui constituent autant de strates participant à la domination et peuvent aussi s'incarner très concrètement... Pour n'en citer que quelques unes, il y a le rapport à la loi (quelle qu'elle soit) et au conflit, la collaboration citoyenne, le contrôle social diffus sur les différents aspects de la vie de chacun, chacune. S'attaquer à ce qui nous enferme au quotidien comporte alors un

défi de taille : porter des contenus et des pratiques résolument anti-autoritaires au coeur des rencontres que nous espérons faire dans une lutte contre les différents murs de cette prison sociale.

De même, une lutte spécifique contre telle ou telle structure carcérale peut avoir pour but de l'attaquer directement pour la détruire, mais avec en ligne de mire le « monde qui la produit ». Ce n'est en effet pas un vain mot ou un simple slogan, lorsque les objectifs que se donne une telle lutte sont aussi la diffusion d'idées émancipatrices, la propagation de manières de s'auto-organiser qui permettent à chacun, chacune de prendre l'initiative en dehors des médiations institutionnelles et de toute hiérarchie, ainsi que l'extension des hostilités individuelles et collectives dans une perspective révolutionnaire.

Autant de choses à creuser dans ce genre de luttes comme dans n'importe quel combat que nous souhaitons impulser ou auquel nous décidons de participer.

Anti-répression et solidarité

Une critique classique adressée à celles et ceux qui feraient de « l'anti-répression », et au réflexe anti-répressif en général, est la tendance à délaissier provisoirement le reste de ses activités pour se restreindre à une stricte autodéfense. Trop souvent en effet, quand la répression vient frapper à la porte, elle paralyse non seulement des énergies par ses effets directs et son épée de Damoclès, mais elle parvient aussi à monopoliser le terrain et le calendrier. Il arrive ainsi qu'à force de concentrer l'essentiel du temps et des efforts sur ce qui arrive aux compagnons ou camarades, on en vienne à perdre de vue ce contre quoi ils se battent et à négliger, voire abandonner, le pourquoi nous nous battons. Triste paradoxe, auquel s'opposerait comme un effet miroir, la proposition malheureusement souvent conçue de manière bien trop abstraite et détachée, de poursuivre génériquement les luttes. Comme si de rien n'était ?

Il ne s'agit pas de faire ici une proposition de lutte anti-répressive, encore moins si celle-ci devait se substituer à l'offensive contre l'ensemble de ce système. Nous savons que le terrain de l'opposition à la répression est miné, mais à peu de choses près, ni plus ni moins que tout ce que ce monde nous réserve, car nous n'en n'avons pas choisi les contours. Comme dans tout combat qui se présente, c'est donc à nous de décider de ce que nous voulons en faire ; de choisir d'en déplacer les termes, s'ils sont par trop enfermants ; de tenter de le porter là où le bât blesse, où existent des possibilités d'échos, voire de rencontres complices dans l'antagonisme. Dès lors, au nom de quoi refuserait-on de prendre à bras le corps cet aspect de l'affrontement ? Si nous les envisageons dans le vaste contexte de la guerre sociale à laquelle nous prenons part, il ne devrait pas être si difficile ni artificiel de répondre à ce genre de coups en les reliant aux autres oppressions et surtout aux autres révoltes.

La solidarité ne se base pas sur le fait répressif en tant que tel, mais sur ce en quoi nous nous reconnaissons, dans ce qui peut motiver des individus, des luttes, des actes... Bien plus que du soutien à des personnes en butte à la répression, la solidarité est surtout une manière de continuer à porter en avant un antagonisme avec ses pourquoi. Quand l'Etat essaie de faire rentrer les récalcitrants dans le rang, une erreur serait de les pousser dans de nouvelles cases, en contribuant ainsi à les isoler du reste de la conflictualité sociale (nul besoin d'être « militant » ou proche d'une « victime de bavures policières » pour se reconnaître dans l'hostilité contre les keufs et contre le système qu'ils contribuent à maintenir en place, par exemple). La rage et la révolte contre l'existant se manifestent en permanence, de bien des manières et en bien des endroits. Et si elles nous animent aussi, exprimons-les alors en mots et en actes, dans un échange avec ce qui nous parle et nous tient à coeur, comme le refus de l'autorité et nos désirs de liberté. Car n'est-ce pas ce que nous souhaitons voir s'étendre ?

De la même façon que le mécanisme répressif ne peut être résumé à de simples procédures ou à de sales journées passées sur les bancs d'un tribunal, l'autodéfense – surtout quand on veut changer le monde – ne peut se réduire à la seule expertise, y compris partagée, en matière juridique. Si nous pouvons nous saisir de ces occasions-là (interventions policières, incarcérations, procès) comme de tant d'autres pour faire de l'agitation, ce n'est pas avec de savants calculs sur les effets que cela aurait sur une issue judiciaire. L'Etat a ses raisons qui ne sont pas les nôtres, et de toute façon l'idée n'est pas de s'adresser au pouvoir, mais de tenter une fois de plus d'établir un dialogue au sein de la conflictualité. En ce sens, la notion de rapport de force ne se limite pas au temps d'une affaire, d'un procès ou de n'importe quelle « campagne ». De même, la réussite ou l'échec ne se mesureront pas à l'aune de la quantité de gens qui s'y seront directement intéressés ou de la lourdeur

des condamnations, mais notamment à la manière dont nous aurons contribué à renforcer et à étendre un antagonisme à la fois général et individuel. Cela est certes bien difficile à évaluer, excepté les quelques échos proches ou plus « lointains » qui peuvent nous parvenir et ne sont pas négligeables. C'est d'ailleurs souvent en vain que l'on chercherait à quantifier les effets de telle ou telle intervention, tant ils peuvent traverser l'espace et le temps et nous dépasser, comme le champ de nos connaissances immédiates. A nous donc de définir nos propres critères et d'expérimenter différents mélanges solidaires toujours plus explosifs. Dans cette optique, tenter de s'opposer de la manière la plus offensive et subversive possible à tout ce qui nous enferme et nous détruit au jour le jour –dont police, justice, prison ne constituent effectivement qu'un pan– ne relève pas tant d'une autodéfense militante, pour ceux qui tiennent à ce terme (avec ce que nous sommes, nos idées, nos aspirations et les pratiques qui en découlent), que d'une certaine conception de la lutte.

La solidarité reste une de nos armes à affûter contre un système qui fonctionne aussi sur l'intimidation et sur l'atomisation. Avec un peu d'imagination et de créativité, associées à une analyse du contexte social dans lequel on se trouve, on pourrait même aider à briser quelque peu ces deux aspects fondamentaux de la domination. Face à tous les obstacles qui jalonnent le chemin, une certaine cohérence et continuité ne contribuent pas seulement à éviter le morcellement de nos activités et de nos individualités, mais pourraient aussi devenir un point d'appui pour partager et approfondir avec d'autres une tension commune vers la liberté.

Bibliothèque Anarchiste
Anti-copyright



La répression et son petit monde
Quelques réflexions pour ne pas faire d'un thème particulier un point isolé
2012

Consulté le 7 novembre 2016 de atabularasa.org
Paru dans *Subversions* n°1 (Paris), revue anarchiste de critique sociale, septembre 2012.

fr.theanarchistlibrary.org